




Reconnaissance et essais géotechniques - Surveillance géotechnique par instrumentation in situ :

Les normes suivantes concernent l'instrumentation mise en œuvre sur terrain permettant la surveillance du sol, des structures interagissant avec le sol, des remblais géotechniques et des travaux géotechniques.

Cette instrumentation est déployée sur le terrain :

- dans le cadre d'investigations in situ sur des sols et des roches ;
- dans le cadre de la méthode observationnelle ;
- dans le cadre de la performance des structures avant, pendant et après construction ;
- pour l'évaluation du comportement des terrains, par exemple les pentes instables, les phénomènes de consolidation, etc. ;
- pour la preuve ou le suivi d'un nouvel équilibre dans le terrain, après une perturbation de son état naturel par des mesures de construction (par exemple charges dues aux fondations, excavation de sol, creusement de tunnels) ;
- pour la preuve ou le suivi de la stabilité, de l'aptitude au service et de la sécurité des structures pouvant être influencées par les travaux géotechniques ;
- pour la perpétuation des preuves ;
- pour l'évaluation et le contrôle des travaux géotechniques.

Les normes européennes, leurs annexes nationales (ANB), addenda (A1) et corrigenda (AC) peuvent être téléchargés à partir des liens repris dans le tableau ci-dessous.

NBN EN ISO 18674-1:2015		Reconnaissance et essais géotechniques - Surveillance géotechnique par instrumentation in situ - Partie 1 : Règles générales (ISO 18674-1:2015)
NBN EN ISO 18674-2:2016		Reconnaissance et essais géotechniques - Surveillance géotechnique par instrumentation in situ - Partie 2 : Mesurages des déplacements le long d'une ligne: Extensomètres (ISO 18674-2:2016)
NBN EN ISO 18674-3:2017		Reconnaissance et essais géotechniques - Surveillance géotechnique par instrumentation in situ - Partie 3 : Mesurages des déplacements perpendiculairement à une ligne par inclinomètre (ISO 18674-3:2017)